



4^{ème} Colloque - CAP SANTÉ ENTREPRISE

« *Nouvelles Technologies et Santé* »

les objets connectés et le numérique en santé

à l'Académie Nationale de Médecine

Jeudi 16 Novembre 2017 – 8h30 à 13h00

COMPTE RENDU du COLLOQUE

Un grand merci à l'Académie Nationale de médecine, notamment au **Professeur Jacques ROUËSSÉ** de son implication dans cette manifestation,

Un grand remerciement aux **dix intervenants** pour leur excellente présentation.

Merci également à ceux qui ont déjà publié sur leur site la synthèse que nous leur avons communiquée à l'issue de notre colloque.

Près de **80 participant(e)s** ont assisté à cette matinée. Parmi eux : des représentants du monde associatif, la médecine, les entreprises, l'ingénierie et la recherche universitaire. Nous les remercions pour leur participation.

Christine VANPÉ et **Claude CHAUMEIL**, **Co-Président(e)s** de CAP SANTÉ ENTREPRISE, ont accueilli les invités puis ouvert les interventions suivantes :

1. **Éric SALAT**, *Patient-expert, Co-Directeur D.U Démocratie en Santé. Université Pierre et Marie Curie, Paris,*

a exposé le sujet sur la Révolution numérique en santé en dénonçant les menaces mais également en mettant en avant les opportunités qu'elle présente.

Nous avons notamment retenu au-delà des chiffres impressionnants et incontournables que si l'on peut s'orienter sur une circularisation plus rapide de l'information entre les professionnels de santé et les professionnels du médico-social et du social, cette réforme peut avoir des conséquences sur le respect du secret professionnel. Il y a bien sûr un cadre légal conditionnant ces échanges d'informations, mais ne pouvant tout prévoir, quid du « hors cadre » ?

Si l'on perçoit les avantages pour les patients de ces échanges, ils n'ont toutefois pas la maîtrise de ces échanges, qui, par manque de sécurisation peuvent être utilisés de façon malveillante. L'encadrement juridique concernant la sécurité de ces dispositifs d'échanges par voie numérique doit donc être constants et il appartient à la communauté scientifique de s'en faire les porteurs.

2. Pour corroborer ce problème de sécurité, **Jean-Philippe VANPÉ**, *Architecte de système d'information*, a exposé quelques exemples tirés de l'utilisation d'un outil connu de tous mais non pas forcément maîtrisé par tous : le « Cloud »

Après en avoir exposé les nombreux avantages : rapidité, flexibilité, adaptabilité, évolutivité, etc., et montré l'architecture d'un hébergement regroupant toutes les données de PC, smartphone, tablettes et tous autres objets, nous avons compris que seuls un certain nombre d'hébergeurs agréés sont habilités à stocker des données de santé afin d'en assurer la sécurisation d'accès.

Quid de ceux qui n'y ont pas recours ?

Par ailleurs le Règlement Général Européen a prévu des sanctions lourdes en cas d'incident de sécurité.

Mais le plus gros danger reste l'homme, interface entre la chaise et le clavier responsable de près d'un tiers des problèmes de sécurité.

Il faut donc suivre les recommandations jamais assez répétées de vérification des informations données, savoir à qui on les communique et comment, etc...
3. Opportunités et menaces, stockage et hébergement sécurisé, le **Dr Line KLEINEBREIL**, *Vice-Présidente de l'Université Numérique francophone mondiale, Consultante OMS*, a exposé au travers d'un exemple « Be He@lthy Be Mobile » comment un outil connectable le mobile, pouvait être utilisé pour prévenir et contrôler les maladies chroniques. Ceci en s'appuyant sur une application de la « Santé Mobile » programme initié conjointement par l'OMS et ITU, commencée par 8 pays et en phase de déploiement sur 16 autres et à l'étude sur 45 autres.

Au-delà des risques liés à l'évolution technologique, on voit sur ce type de projet les bénéfiques qui peuvent en être tirés, notamment sur les facteurs de risques communs : diabète, cardio, respiratoires, cancer.

Et les impacts apportés tant au niveau des connaissances patients que de leur confiance en eux sur la gestion de leur maladie (diabète), de sa prise en charge, et de son comportement face à sa pathologie.
4. Un autre exemple d'utilisation des nouvelles technologies nous a été exposé ensuite par **Xavier BRACQUART**, **Augustin LAVILLE**, de l'EFREI appuyés par **Xavier CALLENS** de la société OMNILOG, en démontrant comment un développement à l'attention des chercheurs (sociologues et psycho-sociologues de CAP SANTÉ ENTREPRISE) pouvait se combiner avec les besoins de l'entreprise et de ses salariés.



Le projet **CALISTA** à destination des partenaires de CAP SANTÉ ENTREPRISE permet ainsi de connaître en quasi temps réel le baromètre de satisfaction, de bien-être, de besoins exprimés par les salariés dans l'entreprise. La gouvernance peut ainsi en tirer les enseignements pour pouvoir améliorer ce bien-être avec les conséquences positives sur la productivité évidente qu'ils peuvent en tirer.

Ces données pourront par la suite être exploitées par les sociologues et psychosociologues pour démontrer sur une cohorte importante et diversifiée, mais segmentable, l'impact de différentes actions sur le comportement social.

5. Des objets, des applications, oui mais quel est le bon mode d'emploi ?

Sylvie DONNASSON-EUDES, CEO *HEALTHINNOV*, Auteur de « *Le Big data dans la Santé : réalités et perspectives en France* »,

nous a alors exposé les **réalités et perspectives** en France et l'usage des objets connectés en santé, permettant de Mesurer, de Suivre et de Progresser dans le bien-être en étant connecté de la tête au pied.

Si le grand public est prêt face aux nombreuses sollicitations d'usages d'objets, les médecins le sont moins. Ce pourquoi les objets ayant une finalité médicale doivent se conformer à un certain nombre de règles. Le bénéfice : particuliers ou assureurs ?

Le particulier : client ou produit ? Cette question récurrente se déduit de la méfiance sur la sécurité des données personnelles qui interpelle 75% des français. Ce pourquoi le prochain défi relève de la certification des appareils et applications comme protection pour les consommateurs. Toutefois ceci se relativise en fonction des cas pour lesquels les objets connectés peuvent être une solution : personnes âgées, suivi de maladies chroniques. Ce qui fait l'objet d'une orientation vers un remboursement des DM.

6. Après avoir vu un projet OMS, une application pour les entreprises et leurs salariés, les objets pour le grand public, **Patricia RIGAUD**, Présidente de *Net Cancer*,

nous a exposé le travail fait pour les professionnels de santé dans le domaine du cancer avec le produit **NET CANCER**. Qui sera également prochainement à destination du grand public. Il s'agit ici de donner toute l'information médicale de façon claire, compréhensible, précise et surtout documentée et validée par des experts reconnus dans leur domaine. Cette information est également accompagnée de formation en e-learning pour que de façon rapide et circonstanciée des rappels puissent être opérés auprès des utilisateurs. Et de newsletters annuelles indispensables dans un monde en évolution constante. Pour le grand public il s'agira de délivrer des informations utiles aux patients ou à leurs proches, de consultations aisées de fiches médicaments, de vidéos experts sur les environnements de la maladie etc.



7. Les écoles sont aussi présentes et **Andréas TOPP**, *Directeur human'IT – the Efrei group Fund*, tous les ans, demande à ses étudiants un projet de fin d'études qui peut porter sur des **sujets de santé**.

C'est ainsi que pour cette année scolaire 2017/2018, il nous a été présenté des **projets sociaux** effectués par plusieurs équipes d'étudiants et portant sur les réseaux sociaux.

Un projet sur la création d'un micro-réseau social pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, un projet d'accompagnement physique adaptés aux pathologies des personnes et un projet d'accompagnement des malades par un réseau de communication.

8. Pour finir, **Arnaud JOUBAIRE**, Consultant formateur, a présenté l'offre de **CAP SANTÉ ENTREPRISE** à l'initiative de cette matinée en exposant notre souci d'efficacité pour accompagner les salariés atteints de maladies chroniques en activité professionnelle et leurs proches au travail pour une meilleure cohésion sociale dans l'entreprise et pour favoriser le maintien au travail des salariés atteints fragilisés.

A l'origine du **projet CALISTA** développé en fin de première partie, **CAP SANTÉ ENTREPRISE** veut, non seulement intervenir dans un présentiel auprès des salariés sous différentes formes, (*ateliers, groupe de paroles, sensibilisations, formations, etc.*) mais également utiliser l'ensemble des acteurs liés aux nouvelles technologies pour apporter une dimension moderne, incontournable et tourné vers le futur.

Merci aux organisateurs de ce colloque

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Marie-José BERNARD - contact@capsan.fr - 07 82 05 50 99

www.capsan.fr